

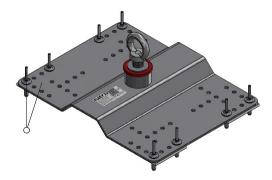
NOTICE D'UTILISATION

PROCESSUS	AMELIORER		
Réf	NOT-C86 10/2021		
version	1		
page	1/6		



Notice d'utilisation

Echelle Européenne / Référence :FLEEX F-A-COURT



Si le produit est revendu hors du premier pays de destination, il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur que le revendeur fournisse le mode d'emploi, les instructions pour l'entretien et pour les examens périodiques dans la langue du pays d'utilisation du produit. Ces documents pourront vous être fournis sur demande en contactant le fabricant.

Généralités :

Cette notice est destinée aux utilisateurs et aux installateurs de l'ancrage FLEEX F-A-COURT.

Elle doit être lue et comprise par chaque personne avant l'utilisation et /ou le montage du produit. En cas de doute, de problème de compréhension, ou si un problème survenait et que son sujet n'était pas traité dans ce document, renseignez-vous auprès du représentant Echelle Européenne ou directement auprès du service technique de Echelle Européenne.

Cette notice doit être toujours disponible et accessible par l'utilisateur. Toute activité en hauteur est dangereuse et peut provoquer des accidents, des blessures graves ou mortelles. La pratique, ainsi que l'apprentissage des techniques d'utilisation du matériel approprié sont sous votre responsabilité.

Avant utilisation, vous devez donc lire et comprendre toutes les informations contenues dans ce document. Le non-respect d'un seul de ces avertissements peut être la cause de blessures graves ou mortelles.

Pour utiliser le dispositif d'ancrage FLEEX F-A-COURT en toute sécurité, l'utilisateur doit être formé et compétent, doit être en bonne santé physique et ne pas être sous l'emprise d'alcool ou drogues.

L'usage du dispositif d'ancrage FLEEX F-A-COURT est formellement interdit si le produit est mal installé ou endommagé. Il ne doit pas être utilisé au-delà de ses limites ou dans toute autre situation que celle pour laquelle il est prévu.

Toute modification de l'équipement ou toute adjonction à l'équipement ne peut se faire sans l'accord préalable écrit de Echelle Européenne, et toute réparation doit être effectuée conformément aux modes opératoires de Echelle Européenne.

Avant toute utilisation de l'ancrage, un plan de sauvetage doit être mis en place afin de faire face à toute urgence susceptible de survenir pendant le travail. Il convient bien entendu d'envisager avant et pendant l'utilisation que ce sauvetage éventuel soit assuré de manière efficace et en toute sécurité.



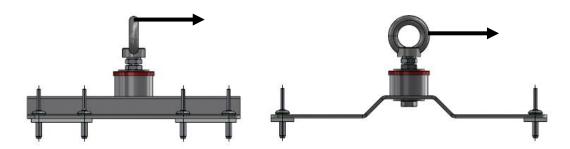
NOTICE D'UTILISATION

PROCESSUS	AMELIORER
Réf	NOT-C86 10/2021
version	1
page	2/6

PRESCRIPTIONS D'UTILISATION:

Ce produit est réservé exclusivement à l'usage d'ancrage d'équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur de personnes et non pour un équipement de levage.

Le dispositif d'ancrage FLEEX F-A-COURT est prévu pour être utilisé sur une structure horizontale de type bac sec 0.63 mm axial et radial à l'anneau. Sur le support, un effort de 6 kN est généré en cas de chute.



L'utilisateur devra être équipé d'un harnais antichute conforme à la norme EN 361, seul dispositif de préhension du corps qu'il soit permis d'utiliser dans un système d'arrêt de chute, associé à un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales exercées sur lui lors de l'arrêt d'une chute à une valeur maximale de 6kN.

Le dispositif d'ancrage FLEEX F-A-COURT peut être utilisé avec les liaisons suivantes avec un connecteur conforme à la norme EN 362.

- Antichute à rappel automatique EN360 conformément à la notice d'utilisation du fabricant
- Absorbeur d'énergie EN355 conformément à la notice d'utilisation du fabricant

DURÉE DE VIE / MISE AU REBUT

Pour les produits Echelle Européenne la durée de vie n'est pas limitée.

ATTENTION, un événement exceptionnel peut vous conduire à rebuter un produit après une seule utilisation (type et intensité d'utilisation, environnement d'utilisation : milieux agressifs, milieu marin, arêtes coupantes, températures extrêmes, produits chimiques, etc.).

Un produit doit être rebuté quand :

- Il a subi une chute importante (ou effort).
- Le résultat des vérifications du produit n'est pas satisfaisant. Vous avez un doute sur sa fiabilité.
- Vous ne connaissez pas son historique complet d'utilisation.
- Quand son usage est obsolète (évolution législative, normative, technique ou incompatibilité avec d'autres équipements, etc.).
- Marquage illisible

Détruisez ces produits pour éviter une future utilisation.



NOTICE D'UTILISATION

PROCESSUS	AMELIORER
Réf	NOT-C86 10/2021
version	1
page	3/6

IMPORTANT - PRÉVENTION: Avant toute utilisation

Examinez visuellement le bon état du point d'ancrage :

- Pas de déformation permanente de l'anneau d'ancrage ou de la platine de fixation
- Pas de signes de corrosion susceptible d'affecter la capacité fonctionnelle du produit.
- Bon état de la fixation.

Le dispositif d'ancrage porte un marquage indiquant la date de la prochaine ou dernière inspection, vérifiez là.

Ce dispositif ne doit pas être utilisé et doit être immédiatement signalé :

- 1) si sa sécurité est mise en doute ; ou
- 2) si il a été utilisé pour arrêter une chute

Il convient de ne plus en faire usage avant qu'une personne compétente n'ait autorisé par écrit sa réutilisation suite au remplacement des pièces nécessaires.

Assurez-vous également que les EPI que vous utilisez en complément du dispositif d'ancrage ne soient pas endommagés pour ne pas affecter par la fonction de sécurité de l'ensemble du système.

INSTRUCTIONS POUR LE NETTOYAGE, L'ENTRETIEN, LA RÉVISION ET LA RÉPARATION

Un produit souillé doit être lavé et rincé à l'eau claire, puis séché. Il ne doit pas être mis en contact avec des matières corrosives ou agressives, ni stocké à des températures extrêmes. Tous produits chimiques, solvants peuvent altérer la résistance du dispositif d'ancrage. Si le dispositif d'ancrage risque d'être en contact avec ces produits, merci de nous indiquer le nom exact des composants chimiques et nous vous répondrons après une étude appropriée.

Il est connu que du matériel en utilisation se dégrade progressivement et il est donc difficile de donner une durée de vie précise au produit sans connaître l'intensité et la fréquence d'utilisation. De même, une situation exceptionnelle peut limiter la durée de vie à une seule utilisation. Certains milieux accélèrent le vieillissement du produit (sel, sable, neige, environnement chimique ...) (liste non exhaustive).

Echelle Européenne garantit ce produit contre tout défaut de matière ou de fabrication. Sont exclus de la garantie : l'usure normale, l'oxydation, les modifications ou réparations, le mauvais stockage, le mauvais entretien, les dommages dus aux accidents, aux négligences, aux utilisations pour lesquelles ce produit n'est pas destiné.

Il est recommandé de vérifier l'état du dispositif d'ancrage FLEEX F-A-COURT au moins une fois par an par une personne habilitée et compétente dans le respect strict des modes opératoires de Echelle Européenne. Ces examens périodiques et réguliers sont nécessaires car la sécurité de l'utilisateur est liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement. Il faut vérifier le bon état général, l'état des fixations, le couple de serrage, la bonne lisibilité du marquage. Le contrôle et les résultats doivent être consignés par écrit dans un carnet de maintenance par l'intermédiaire de la fiche d'identification et de vérification.

Toute réparation sur le dispositif d'ancrage FLEEX F-A-COURT est interdite. En cas de doute sur l'état du produit, remplacer le par une pièce d'origine Echelle Européenne.



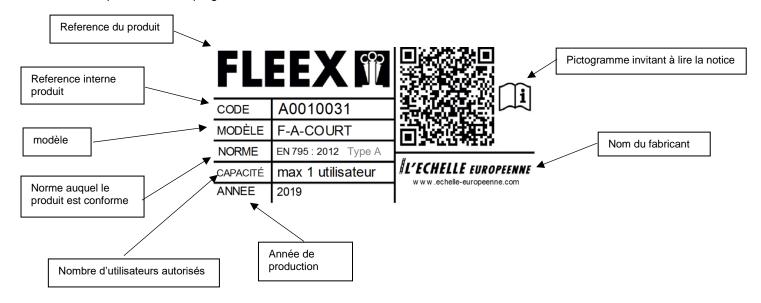
NOTICE D'UTILISATION

PROCESSUS	AMELIORER		
Réf	NOT-C86 10/2021		
version	1		
page	4/6		

CONFORMITE ET MARQUAGE

Le dispositif d'ancrage FLEEX F-A-COURT est conforme aux exigences pertinentes de la norme EN 795 :2012 pour une utilisation par 1 personne.

Il comprend les marquages conforme à la norme EN 365 suivants :



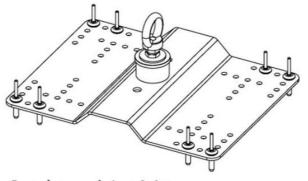
INSTALLATION

Il est essentiel pour des raisons de sécurité que le dispositif d'ancrage FLEEX F-A-COURT soit toujours correctement positionné et que le travail soit effectué de manière à réduire au minimum le risque de chutes et la hauteur de chute.

Il est important également de vérifier l'espace libre requis sous l'utilisateur sur le lieu de travail, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait pas de collision avec le sol, ni présence d'autre obstacle sur la trajectoire de la chute. L'implantation de l'ancrage doit donc se faire en tenant compte de tous ces paramètres de sécurité.

Le montage du dispositif d'ancrage doit être effectué par des installateurs agrées ou formés par Echelle Européenne conformément aux spécifications de Echelle Européenne ci dessous.





Temps de pose estimé : entre 5 et 8 minutes.



PROCESSUS AMELIORER Réf NOT-C86 10/2021 version 1

page

5/6

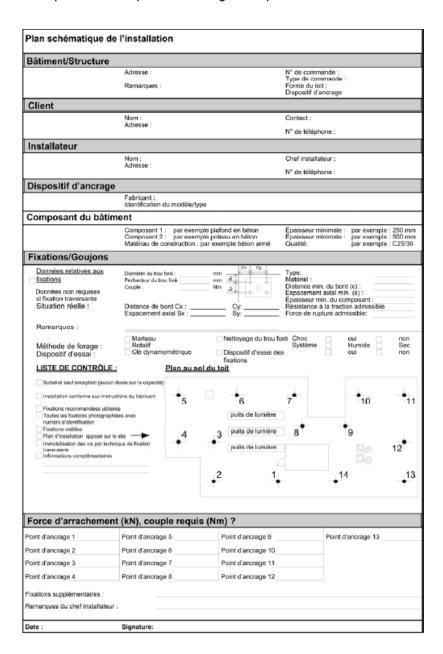
NOTICE D'UTILISATION

Les installateurs doivent s'assurer que les matériaux de support dans lesquels les dispositifs d'ancrage structurels sont fixés sont adaptés.

La responsabilité de Echelle Européenne ne peut être engagée lors d'une mauvaise installation ou d'une mauvaise utilisation d'un dispositif d'ancrage FLEEX F-A-COURT.

Il convient d'apposer un plan schématique sur le bâtiment afin qu'il soit visible pour tous. Dont un exemple est donné ci-dessous.

Lorsque plusieurs points d'ancrage doivent être photographiés à des fins d'identification, il est recommandé de marquer les dispositifs d'ancrage avec des numéros et d'incorporer cette numérotation dans les dossiers d'inspection du dispositif d'ancrage et le plan au sol de la zone d'installation.





Dispositif d'ancrage apte

FICHE D'IDENTIFICATION

FORMULAIRE

PROCESSUS	AMELIORER		
Réf	F-A-201		
version	1		
page	6/6		

Identification du dispositif d'ancrage				
Fabricant / fournisseur	Echelle Européenne			
Nom du produit / référence	FLEEX F-A-COURT			
Références normatives	EN 795 :2012 type A			
Numéro d'identification				
Date d'achat				
Date de première utilisation				

Date d	e première utilisation								
Identif	ication de l'utilisateur								
NOM		ADRESSE							
Vérific	ation visuelle				\bigcirc	16	Q	×	Ŵ
Etat gé	enéral (fissures, marques	s, déformatior	n, usure)						
Présence et état des fixations (serrage, corrosion)									
Présence et lisibilité du marquage									
Vérific	ation fonctionnel				\bigcirc	16	Q	×	
Passa	ge correct des mousque	tons							
Annea	u d'ancrage non desserr	ré							
Bonne tenue des rivets de fixations									
	: commentaires ,	: en bon état	; Q à vérifier ; 🔀 : à	réparer ; 🛱 : à rel	buter				
Commentaires									
Conclu	usion								

Identification et visa contrôleur			
Nom:		Société :	
Date du contrôle		Visa du contrôleur	
Date du prochain contrôle			

Dispositif d'ancrage inapte